

**AVIS DE SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS**

**SOCIETE MARJA DE DEVELOPPEMENT DE  
L'ELEVAGE ET DE L'AGRICULTURE  
-SMADEA-**

Siège social : BP N°117 Bou Salem -8170 Jendouba-

Société Marja de Développement de l'élevage et de l'Agriculture -SMADEA- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés le 31 août 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 20 janvier 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, M. Amjad ALOULOU(Cabinet CAA).

**BILAN ARRETE AU 31/08/2024**  
(exprimé en dinars)

	Notes	31/08/2024	31/08/2023
<b>ACTIFS</b>			
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles		43 148	43 148
Amort.immob.incorp		-43 083	-42 488
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>1-1</b>	<b>65</b>	<b>660</b>
Immobilisations corporelles		41 643 623	39 866 417
Amort.immob.corp		-25 694 957	-23 888 672
Immob.corp.en cours		201 947	316 527
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>1-2</b>	<b>16 150 613</b>	<b>16 294 272</b>
Immobilisations financières		57 375	54 717
Provisions immob.Fin		-17 265	-16 587
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>1-3</b>	<b>40 110</b>	<b>38 130</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>16 190 788</b>	<b>16 333 062</b>
Autres actifs non courants		-	-
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>16 190 788</b>	<b>16 333 062</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		16 373 906	14 335 645
Prov.stock		-164 914	-406 898
<b>Stocks nets</b>	<b>2-1</b>	<b>16 208 992</b>	<b>13 928 747</b>
Clients et comptes rattachés		575 765	987 316
Prov.pour dep.clients		-66 692	-66 692
<b>Clients nets</b>	<b>2-2</b>	<b>509 073</b>	<b>920 624</b>
Autres actifs courants		1 536 597	1 460 489
Prov.pour dep.autres actifs courants		-19 971	-19 971
<b>AAC Nets</b>	<b>2-3</b>	<b>1 516 626</b>	<b>1 440 518</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>2-4</b>	5 744 196	1 291 116
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>23 978 887</b>	<b>17 581 005</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>40 169 675</b>	<b>33 914 067</b>

**BILAN ARRETE AU 31/08/2024**  
(exprimé en dinars)

	<i>Notes</i>	<b>31/08/2024</b>	<b>31/08/2023</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		18 835 254	18 835 254
Subventions d'investissement		66 433	132 345
Réserves légales		1 391 926	1 046 415
Réserve pour fonds social		-	162 594
Résultats reportés		6 093 826	4 964 858
<i>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</i>		<b>26 387 439</b>	<b>25 141 466</b>
Résultat de l'exercice		5 975 963	1 945 360
<i>Capitaux propres avant affectation</i>	<b>3</b>	<b>32 363 402</b>	<b>27 086 826</b>
<b>PASSIFS</b>			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts	<b>4-1</b>	525 000	787 500
Autres passifs financiers		-	-
Provisions	<b>4-2</b>	936 360	785 720
Autres passifs non courants		-	-
<i>Total des passifs non courants</i>		<b>1 461 360</b>	<b>1 573 220</b>
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>5-1</b>	1 995 374	1 984 906
Autres passifs courants	<b>5-2</b>	4 087 039	3 006 615
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>5-3</b>	262 500	262 500
<i>Total des passifs courants</i>		<b>6 344 913</b>	<b>5 254 021</b>
<i>Total des passifs</i>		<b>7 806 273</b>	<b>6 827 241</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>40 169 675</b>	<b>33 914 067</b>

**ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31/08/2024**

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024

(exprimé en dinars)

	Notes	31/08/2024	31/08/2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	6-1	27 260 844	24 385 209
Autres produits d'exploitation	6-2	243 216	248 310
Production immobilisée	6-3	4 107 549	3 801 613
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>31 611 609</b>	<b>28 435 132</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation des stocks de produits		-2 361 706	-595 461
Achats d'approvisionnements consommés	7-1	14 239 648	13 894 980
Charges de personnel	7-2	5 848 095	5 721 677
Dotations aux amortissements et provisions	7-3	3 914 055	3 799 835
Autres charges d'exploitation	7-4	3 057 804	2 936 086
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>24 697 896</b>	<b>25 757 117</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>6 913 713</b>	<b>2 678 015</b>
Charges financières nettes	8-1	-190 933	-139 097
Produits des placements		-	-
Autres gains ordinaires	8-2	1 063 091	662 327
Autres pertes ordinaires	8-3	-906 605	-888 099
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>6 879 266</b>	<b>2 313 144</b>
Impôt sur les bénéfices	8-4	-903 303	-367 784
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>5 975 963</b>	<b>1 945 360</b>
Eléments extraordinaires		-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>5 975 963</b>	<b>1 945 360</b>
Effets des modifications comptables		-	-
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>5 975 963</b>	<b>1 945 360</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31/08/2024****PERIODE DU 01/09/2023 AU 31/08/2024***(exprimé en dinars)*

	<b>2023/2024</b>	<b>2022/2023</b>
<b><u>FLUX D'EXPLOITATION</u></b>		
Règlement fournisseurs	-13 965 714	-17 295 810
Règlement effets à payer	-1 613 606	-1 099 487
Sommes servies au personnel	-3 735 976	-3 532 356
Encaissements clients	27 634 255	23 532 533
Autres actifs	86 524	181 368
Autres passifs	-3 137 898	-3 589 843
Frais d'exploitation	-278 013	-414 445
Intérêts payés	-190 969	-139 771
Produits d'exploitation	252 105	137 847
<b>TOTAL DES FLUX D'EXPLOITATION</b>	<b>5 050 708</b>	<b>-2 219 964</b>
<b><u>FLUX D'INVESTISSEMENTS</u></b>		
Encaissement / Cession immobilisations	1 664 466	1 370 000
Décaissement / Acquisition immobilisations	-1 587 496	-1 980 000
<b>TOTAL DES FLUX D'INVESTISSEMENT</b>	<b>76 970</b>	<b>-610 000</b>
<b><u>FLUX DE FINANCEMENT</u></b>		
Encaissement crédits	700 000	-
Règlement crédits	-962 500	-262 500
Encaissement subventions d'investissement	-	-
Dividendes et autres distributions	-412 099	-
<b>TOTAL DES FLUX DE FINANCEMENT</b>	<b>-674 599</b>	<b>-262 500</b>
<b>Variation trésorerie</b>	<b>4 453 080</b>	<b>-3 092 464</b>
<b>Trésorerie au début de période</b>	<b>1 291 116</b>	<b>4 383 580</b>
<b>Trésorerie fin de période</b>	<b>5 744 196</b>	<b>1 291 116</b>

## NOTES D'ORDRE GENERAL

### 1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Marja de Développement de l'Élevage et de l'Agriculture « SMADEA » est une société anonyme ayant pour vocation la création et l'exploitation des projets agricoles et industriels intégrés.

Le Domaine où s'exerce l'activité de la « SMADEA » se situe à Bou Salem et s'étend sur une superficie de l'ordre de 4 070 hectares.

La « SMADEA » a été constituée le premier juin 1982 avec un capital social de 2 000 000 dinars.

Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 23 février 2023, il a été décidé une opération d'augmentation de capital par incorporation des résultats reportés pour un montant qui s'élève à 8 371 224 dinars. Par conséquent, le capital social a été augmenté de 10 464 030 dinars à 18 835 254 dinars, divisé en 1 046 403 actions chacune égale à 18 dinars distribuées comme suit :

Actionnaires	Nb d'actions	Capital	%
Comité Arabe d'Investissement et de Développement Agricole	662 723	11 929 014	63,33
TSB	212 824	3 830 832	20,34
TSPI	101 101	1 819 818	9,66
BTK Finance (Ex – El Istifa)	39 530	711 540	3,78
Centrale Laitière du Nord	17 377	312 786	1,66
O.T.D	7 299	131 382	0,70
BTK	5 213	93 834	0,50
Les Ex-coopérateurs	336	6 048	0,03
<b>Total</b>	<b>1 046 403</b>	<b>18 835 254</b>	<b>100,00</b>

### 2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la société, arrêtés au 31 août 2024, ont été établis et présentés conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi n° 96-112 et le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996. Les états financiers se composent du :

- Bilan ;
- État de résultat ;
- État de flux de trésorerie ; et
- Notes aux états financiers.

### **3. NOTE SUR L'EXERCICE SOCIAL**

L'exercice social commence le premier septembre et se termine le trente et un août de l'année civile suivante.

### **4. BASE DE MESURE ET METHODES COMPTABLES PERTINENTES**

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents, pour la préparation des états financiers arrêtés au 31 août 2024, se résument comme suit :

#### **4.1 - Les immobilisations incorporelles**

Cette rubrique comprend les logiciels informatiques acquis ou développés par la société pour son usage interne. Ces logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur 3 ans, soit 33% par an.

#### **4.2 - Les immobilisations corporelles**

Les immobilisations acquises par la « SMADEA » sont comptabilisées à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat facturé, majoré de tout autre élément de coût supporté à l'occasion de l'acquisition ou engagés pour la mise en service du matériel immobilisé.

#### **Troupeau de rente**

Les entrées en production sont valorisées au coût de production incluant l'ensemble des charges directes et indirectes se rattachant à ladite production.

Le troupeau de rente est amorti selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile soit 5 ans tout en tenant compte d'une valeur résiduelle de 800 Dinars par tête (600 Dinars avant 2020 et 400 Dinars avant 2000) pour les bovins et d'une valeur résiduelle fixé à hauteur de 20% du coût d'immobilisation pour les ovins.

### **Autres immobilisations**

Les autres immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire, tout en tenant compte du contrat de location liant la « SMADEA » au « Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières », par application des durées suivantes :

<b>Désignation</b>	<b>Durée d'amortissement</b>
- Matériel de transport autotracté	10, 5, 4 et 3 ans
- Matériel agricole	10, 5, 3 et 1 ans
- Plantations	10 ans
- Agencement, aménagement et installations :	
· Construction	14, 13, 11, 10 et 3 ans
· Terrain	13, 10 et 3 ans
· Equipement salle de traite	10, 5 et 1 ans
· Installations eau de chauffage et de climatisation	20, 10, 5 et 1 ans
· Installations électriques	20 et 10 ans
· Installations téléphoniques	10, 6, 5 et 1 ans
- Matériels d'irrigation	20, 15, 10 et 5 ans
- Matériels informatiques	3 ans
- Plantation et constructions sur sol d'autrui	25, 24, 23, 22, 17, 16, 10 et 3 ans
- Meubles, mobiliers et équipements de bureau	10, 5, et 1 ans
- Usine de concentré	10 ans

### **4.3 -Les stocks**

#### **- Valorisation du stock**

Les éléments du stock acquis par la société sont évalués à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat, les frais de transport, l'assurance liée au transport sur achats et autres coûts directement liés à l'acquisition.

Les éléments du stock produits par la société comprennent principalement le stock des bovins, le stock des ovins, les récoltes en magasins et les avances sur cultures et sont valorisés au coût de production qui comprend l'ensemble des charges directes et indirectes rattachées à ladite production, et selon la méthode du coût moyen pondéré.

#### **- Comptabilisation du stock**

La société utilise la méthode de l'inventaire intermittent. Les achats sont considérés provisoirement comme des charges de l'exercice. Les stocks sont déterminés de manière extracomptable à la date d'arrêté comptable et sont portés dans les comptes de situation et de résultat.



## **5. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

### **a) Situation sanitaire du troupeau bovin :**

- Le troupeau bovin présent au 31 août 2024 dans la ferme Marja 1, qui s'élève à 2 064 têtes, est indemne de tuberculose.
- L'effectif des velles et des génisses présentes au 31 août 2024 dans la ferme Marja 2 s'élève à 165 têtes, est indemne de tuberculose.
- Le troupeau bovin présent au 31 août 2024 dans la ferme Marja 3, qui s'élève à 1 752 têtes, est indemne de tuberculose.

Dans ce cadre, le taux de mortalité à la naissance et le taux de mortalité des vaches sont passés de 1.73% et 2.83% pour la campagne 2022/2023 à, respectivement, 1.54% et 3.57% pour la campagne 2023/2024.

### **b) Situation sanitaire du troupeau ovin :**

Le taux de mortalité de l'effectif des jeunes et le taux de mortalité des brebis sont passés de 14.05% et 6.09% pour la campagne 2022/2023 à, respectivement, 27.64% et 12.11% pour la campagne 2023/2024.

### **c) Remboursement sur la vente du troupeau bovin infecté :**

La société a déposé un dossier pour bénéficier du remboursement de la perte relative à la vente du troupeau bovin de la ferme Marja 3 antérieurement infecté par la tuberculose (vaches vendues durant 2014, 2015, 2016 et 2017) et dont le nombre est de 577 têtes d'une valeur totale de 744 215 dinars.

La société a bénéficié, en date du 10 janvier 2019 d'une indemnisation qui s'élève à 193 979 dinars et d'une indemnisation complémentaire de 15 958 dinars en date du 31 août 2019, soit un total de 209 937 dinars au titre de 181 vaches (année de sortie 2017).

La société a bénéficié d'une indemnisation qui s'élève à 182 881 dinars au titre de 132 vaches (année de sortie 2014).

Toutefois, la société est dans l'attente de remboursement relatif aux 264 vaches restantes pour un montant total de 351 397 dinars.

## **6. CONTROLE FISCAL EN COURS**

La société a fait l'objet d'une vérification fiscale préliminaire au titre des années 2019, 2020, 2021 et 2022 au titre de la taxe sur les collectivités locales. La notification des résultats de la vérification adressée à la société porte sur un redressement de 78 694 dinars, soit 44 360 dinars en principal et 34 334 dinars en pénalités de retard. La société s'est inscrite dans l'amnistie fiscale de l'année 2024 afin de bénéficier de l'abattement des pénalités de retard et elle s'est engagée à payer le principal suivant un échéancier conclu avec la recette des finances.

En parallèle, la société a contesté le montant de la taxation, a porté recours en justice et a engagé un avocat spécialiste en matière de contentieux fiscal pour le suivi du dossier jusqu'à la prononciation d'un jugement définitif.

## NOTES RELATIVES A L'ACTIF

### 1- LES ACTIFS NON COURANTS

#### 1-1- Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent exclusivement de logiciels informatiques. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Valeur brute au 31/08/2023	Acquisitions/ Cessions	Valeur brute au 31/08/2024	Amortissements			VCN au 31/08/2024
				Cumulés au 31/08/2023	Dotations 2023/2024	Cumulés au 31/08/2024	
Logiciels informatiques	43 148	-	43 148	-42 488	-595	-43 083	65
<b>Total</b>	<b>43 148</b>	<b>-</b>	<b>43 148</b>	<b>-42 488</b>	<b>-595</b>	<b>-43 083</b>	<b>65</b>

#### 1-2- Les immobilisations corporelles

Cette rubrique présente une valeur nette de 16 150 613 dinars au 31/08/2024, contre 16 294 272 dinars au 31/08/2023, soit une diminution de 143 660 dinars.

Désignation	31/08/2024 en DT	31/08/2023 en DT	Variation en DT
- Autres immobilisations corporelles (1-2-2)	30 678 684	29 271 244	1 407 440
- Cheptel bovin (1-2-1-1)	10 643 987	10 193 920	450 067
- Cheptel ovin (1-2-1-2)	320 953	401 253	-80 300
- Immobilisations en cours	201 947	316 527	-114 580
<b>Total en Brut</b>	<b>41 845 570</b>	<b>40 182 944</b>	<b>1 662 626</b>
- Amortissement autres immobilisations corporelles	-22 043 627	-20 430 036	-1 613 591
- Amortissement cheptel bovin	-3 497 804	-3 286 496	-211 308
- Amortissement cheptel ovin	-153 526	-172 139	18 613
<b>Total en Net</b>	<b>16 150 613</b>	<b>16 294 272</b>	<b>-143 660</b>

#### 1-2-1- Le troupeau de rente

Le solde brut du troupeau de rente s'élève à 10 964 940 dinars au 31/08/2024, contre un solde de 10 595 173 dinars au 31/08/2023, réalisant ainsi une augmentation de 369 767 dinars qui se détaille comme suit :

Libellé	31/08/2024 en DT	31/08/2023 en DT
- Augmentation du troupeau de rente bovine	450 067	352 333
- Diminution du troupeau de rente ovine	-80 300	-36 119
<b>Total</b>	<b>369 767</b>	<b>316 214</b>

### ***1-2-1-1- Le troupeau de rente Bovin***

La valeur de ce troupeau a connu une augmentation de 450 067 dinars durant la saison 2023/2024. Cette augmentation se détaille ainsi :

Désignation	En Nombre	Valeur unitaire en (DT)	Valeur totale
- Auto production de vaches	597	6 814	4 068 063
- Auto production taureaux	1	7 179	7 179
- Sortie des vaches (dont 65 mortalités)	644	5 595	3 602 891
- Vente de taureaux	4	5 571	22 284
<b>Variation du troupeau de rente bovin</b>	<b>-50</b>		<b>450 067</b>

Par rapport à la campagne 2022/2023, l'auto production de ce troupeau (vaches) a diminuée de 23 têtes, les mortalités ont augmenté de 15 têtes et les réformes ont augmentés de 3 têtes.

### ***1-2-1-2- Le troupeau de rente Ovin***

La valeur de ce troupeau, au 31/08/2024, s'élève à 320 953 dinars contre une valeur de 401 253 dinars au 31/08/2023 soit une diminution de 80 300 dinars qui se détaille comme suit :

Désignation	En Nombre	Valeur unitaire en (DT)	Valeur totale
- Auto production de brebis	44	734	32 308
- Vente de 114 brebis et 20 béliers	134	520	69 729
- Mortalité de 70 brebis et 8 béliers	78	550	42 879
<b>Variation du troupeau de rente ovine</b>	<b>-168</b>		<b>-80 300</b>

Par rapport à la campagne 2022/2023, l'autoproduction des ovins a diminué de 73 brebis, et les mortalités ont augmentées de 26 brebis et 6 béliers.

Ainsi, la valeur totale du troupeau est détaillée au 31/08/2024 comme suit :

Désignation	Au 31/08/2023		Auto production		Sortie		Au 31/08/2024	
	Nbre	Valeur	Nbre	Valeur	Nbre	Valeur	Nbre	Valeur
- Vaches	1 821	10 136 845	597	4 068 063	644	3 602 891	1 774	10 602 016
- Taureaux	10	57 076	1	7 179	4	22 284	7	41 971
- Brebis	649	364 320	44	32 308	184	95 937	509	300 691
- Béliers	55	36 933	-	-	28	16 671	27	20 262
<b>Total</b>	<b>2 535</b>	<b>10 595 173</b>	<b>642</b>	<b>4 107 549</b>	<b>860</b>	<b>3 737 783</b>	<b>2 317</b>	<b>10 964 940</b>

Les mouvements enregistrés sur le troupeau au cours de la campagne 2023/2024 se détaillent comme suit :

a) Vaches

Désignation	Nombre au 31/08/2023	Changement de catégorie	Vente	Mortalité	Transfert de phase 2 à la phase 1	Nombre au 31/08/2024
- Phase I	982	353	304	27	7	1 011
- Phase II	839	244	275	38	7	763
<b>Total</b>	<b>1 821</b>	<b>597</b>	<b>579</b>	<b>65</b>	<b>-</b>	<b>1 774</b>

b) Taureaux

Désignation	Nombre au 31/08/2023	Changement de catégorie	Vente	Mortalité	Transfert de phase 1 à la phase2	Nombre au 31/08/2024
- Phase I	8	-	2	-	2	4
- Phase II	2	1	2	-	2	3
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7</b>

c) Ovins

Désignation	Nombre au 31/08/2023	Changement de catégorie	Vente	Mortalité	Nombre au 31/08/2024
- Brebis	649	44	114	70	509
- Béliers	55	-	20	8	27
<b>Total</b>	<b>704</b>	<b>44</b>	<b>134</b>	<b>78</b>	<b>536</b>

Comparativement à la campagne 2022/2023, les valeurs unitaires d'entrée et de sortie en immobilisation se présentent comme suit :

Désignation	Valeur unitaire en 2023/2024	Valeur unitaire en 2022/2023	Variation en Dinars	Variation En %
<b>Troupeau de rente Bovin</b>				
- Auto production de vaches	6 814	5 929	885	15%
- Auto production taureaux	7 179	5 795	1 384	24%
- Sortie de vaches (dont 65 mortalités)	5 595	5 339	255	5%
- Vente de taureaux	5 571	5 622	-51	-1%
<b>Troupeau de rente Ovin</b>				
- Auto production de brebis	734	626	108	17%
- Vente de 114 brebis et 20 béliers	520	469	51	11%
- Mortalité de 70 brebis et 8 béliers	550	511	39	8%

La répartition du troupeau de production de lait par âge d'entrée en production se présente comme suit :

**LA REPARTITION DU TROUPEAU DE PRODUCTION DE LAIT PAR AGE D'ENTREE EN PRODUCTION**

Année	Avant	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
	2015										
Tranche d'âge	(09-10)	(08-09)	(07-08)	(06-07)	(05-06)	(04-05)	(03-04)	(02-03)	(01-02)	(00-01)	
<b>Effectif au 31/08/2016</b>	672	560	-	-	-	-	-	-			<b>1 232</b>
<b>En %</b>	54,55%	45,45%	-	-	-	-	-	-			<b>100,00%</b>
<b>Effectif au 31/08/2017</b>	299	306	408	-	-	-	-	-			<b>1 013</b>
<b>En %</b>	29,52%	30,21%	40,28%	-	-	-	-	-			<b>100,00%</b>
<b>Effectif au 31/08/2018</b>	188	250	331	514	-	-	-	-			<b>1 283</b>
<b>En %</b>	14,65%	19,49%	25,80%	40,06%	-	-	-	-			<b>100,00%</b>
<b>Effectif au 31/08/2019</b>	111	181	251	426	380	-	-	-			<b>1 349</b>
<b>En %</b>	8,23%	13,42%	18,61%	31,58%	28,17%	-	-	-			<b>100,00%</b>
<b>Effectif au 31/08/2020</b>	48	98	143	272	292	575	-	-			<b>1 428</b>
<b>En %</b>	3,36%	6,86%	10,01%	19,05%	20,45%	40,27%	-	-			<b>100,00%</b>
<b>Effectif au 31/08/2021</b>	31	59	100	182	210	506	543	-			<b>1 631</b>
<b>En %</b>	1,90%	3,62%	6,13%	11,16%	12,88%	31,02%	33,29%	-			<b>100,00%</b>
<b>Effectif au 31/08/2022</b>	11	33	48	119	145	380	461	630			<b>1 827</b>
<b>En %</b>	0,60%	1,81%	2,63%	6,51%	7,94%	20,80%	25,23%	34,48%			<b>100,00%</b>
<b>Sortie 2021/2022</b>	20	26	52	63	65	126	82	42			<b>476</b>
<b>En %</b>	4,20%	5,46%	10,92%	13,24%	13,66%	26,47%	17,23%	8,82%			<b>100,00%</b>
<b>Effectif au 31/08/2023</b>	6	10	23	66	73	241	340	484	578		<b>1 821</b>
<b>En %</b>	0,33%	0,55%	1,26%	3,62%	4,01%	13,23%	18,67%	26,58%	31,74%		<b>100,00%</b>
<b>Sortie 2022/2023</b>	5	23	25	53	72	139	121	146	42		<b>626</b>
<b>En %</b>	0,80%	3,67%	3,99%	8,47%	11,50%	22,20%	19,33%	23,32%	6,71%		<b>100,00%</b>
<b>Effectif au 31/08/2024</b>	1	3	10	26	38	151	224	332	462	527	<b>1 774</b>
<b>En %</b>	0,06%	0,17%	0,56%	1,47%	2,14%	8,51%	12,63%	18,71%	26,04%	29,71%	<b>100,00%</b>
<b>Sortie 2023/2024</b>	5	7	13	40	35	90	116	152	116	70	<b>644</b>
<b>En %</b>	0,78%	1,09%	2,02%	6,21%	5,43%	13,98%	18,01%	23,60%	18,01%	10,87%	<b>100,00%</b>

- 84,47 % des sorties représentent la tranche d'âge de 0 à 5 ans contre 83,07 % au cours de la campagne 2022/2023 ;
- 95,60 % de l'effectif représentent la tranche d'âge de 0 à 5 ans contre 94,23 % au cours de la campagne 2022/2023.

### 1-2-2- Les autres immobilisations corporelles

La valeur nette des autres immobilisations corporelles, au 31/08/2024, s'élève à 8 635 057 dinars contre une valeur nette de 8 841 208 dinars au 31/08/2023 qui se détaille comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/08/2024 en DT	Amortissements cumulés au 31/08/2024 en DT	VCN au 31/08/2024 en DT	VCN au 31/08/2023 en DT
- Installation générale	3 198 340	-2 723 317	475 022	554 144
- Construction sur sol d'autrui	12 036 368	-5 891 408	6 144 960	5 557 515
- Matériel agricole	11 340 281	-9 836 740	1 503 541	2 111 727
- Matériel d'irrigation	2 350 471	-2 075 868	274 602	322 051
- Matériel de transport	1 329 191	-1 150 345	178 846	239 425
- Matériel informatique	56 750	-50 859	5 890	5 329
- Equipement de bureau	116 226	-97 693	18 534	8 847
- Matériel usine	226 097	-192 437	33 661	42 170
- Plantation	6 850	-6 850	-	-
- Olivier	18 110	-18 110	-	-
<b>Total</b>	<b>30 678 684</b>	<b>-22 043 627</b>	<b>8 635 057</b>	<b>8 841 208</b>

(Tableau d'amortissement détaillé en annexe n°1).

### 1-3- Les immobilisations financières

Cette rubrique présente un solde brut qui s'élève à 57 375 dinars au 31/08/2024 qui est provisionné à hauteur de 17 265 dinars :

Désignation	31/08/2024 en DT	31/08/2023 en DT
- Participation SODINO	15 000	15 000
- Participation CARTHAGO FLAVOR	10 000	10 000
- Participation BTS	2 000	2 000
- Cautionnement STEG	30 375	27 717
<b>Solde Brut</b>	<b>57 375</b>	<b>54 717</b>
- Provisions/titres de participation	-17 265	-16 587
<b>Solde Net</b>	<b>40 110</b>	<b>38 130</b>

## 2- LES ACTIFS COURANTS

### 2-1- Stocks

Le solde net de cette rubrique est de 16 208 992 dinars au 31 août 2024 contre 13 928 747 dinars au 31 août 2023, soit une augmentation de 2 280 245 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/08/2024 en DT	31/08/2023 en DT
- Avances aux cultures (1)	1 169 851	1 280 416
- Stocks Bovins (2)	9 234 003	7 021 288
- Stocks Ovins	172 842	153 318
- Matières consommables (3)	5 043 096	5 585 710
- Concentré	100 256	39 763
- Récolte en magasin	434 688	255 150
- Pièce de rechange (Salle de traite)	219 169	-
<b>Total Brut</b>	<b>16 373 906</b>	<b>14 335 645</b>
- Provisions sur stocks des avances aux cultures	-	-233 018
- Provisions sur stocks des pièces de rechange	-156 166	-146 902
- Provisions sur stocks des cheptels	-	-15 329
- Provisions sur Stocks de produits de traitement	-2 148	-5 828
- Provisions sur stocks de produits vétérinaires	-3 662	-3 662
- Provisions sur Stocks de fournitures de bureau	-280	-223
-Provision sur stocks de matériaux de construction	-	-511
-Provision sur stocks matériels et outillages	-1 013	-772
-Provision sur stocks matières consommables	-770	-553
-Provision sur stocks semences et plants	-874	-100
<b>Total Net</b>	<b>16 208 992</b>	<b>13 928 747</b>

(1) Cette rubrique enregistre les travaux, matières et services consommés durant la campagne en cours et qui contribuent à la production de la récolte de la saison prochaine. En application des conventions comptables de rattachement des charges aux produits et de l'indépendance des exercices, ces charges ne doivent pas être supportées par l'exercice en cours, mais différées pour être imputées sur la prochaine campagne. Les avances aux cultures sont passées de 1 280 416 dinars au 31/08/2023 à 1 169 851 dinars au 31/08/2024, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/08/2024 en DT	31/08/2023 en DT
- Préparation pour la campagne prochaine	615 447	746 662
- L'élevage Ovins (charges de 5 mois)	82 170	134 341
- L'olivier	241 848	263 018
- Luzerne	73 924	32 731
- Sorgho	94 624	79 993
- Ensilage de maïs	61 838	23 672
<b>Total</b>	<b>1 169 851</b>	<b>1 280 416</b>

(2) Le stock des bovins est composé de 2 200 têtes pour une valeur 9 234 003 de dinars au 31/08/2024, contre 2 158 têtes pour une valeur de 7 021 288 dinars au 31/08/2023, Le stock des bovins se répartit par âge comme suit :

Age en mois	31/08/2024			31/08/2023		
	Nbre	Coût Unitaire moyen	Valeur Totale	Nbre	Coût Unitaire moyen	Valeur Totale
- de 1 à 3 mois	307	946	290 537	432	762	329 117
- de 4 à 6 mois	141	1 864	262 860	174	1 561	271 564
- de 7 à 9 mois	273	2 664	727 155	295	2 357	695 259
- de 10 à 12 mois	281	3 429	963 675	287	3 036	871 434
- de 13 à 15 mois	218	4 081	889 632	187	3 634	679 476
- de 16 à 18 mois	166	4 896	812 662	140	4 334	606 825
- de 19 à 21 mois	287	5 658	1 623 891	321	5 058	1 623 682
- de 22 à 24 mois	256	6 365	1 629 502	134	5 683	761 511
- de 25 à 27 mois	131	6 994	916 194	144	6 084	876 154
- 28 mois et plus	140	7 985	1 117 895	44	6 961	306 266
<b>Total</b>	<b>2 200</b>	<b>4 197</b>	<b>9 234 003</b>	<b>2 158</b>	<b>3 254</b>	<b>7 021 288</b>

(3) Le stock de matières consommables est composé essentiellement des éléments suivants :

Désignation	31/08/2024 en DT	31/08/2023 en DT
-Nourritures animales	3 033 513	3 703 821
-Pièces de rechange	825 377	805 620
-Matériels de construction	70 702	56 595
-Semences et plants	155 047	245 104
-Semences animales	20 288	47 240
-Produits de traitements	333 584	278 237
-Carburants et lubrifiants	121 894	58 018
-Produits pharmaceutiques	85 403	119 999
-Fournitures de bureau	13 849	12 212
-Engrais	149 145	102 812
-Matières consommables	137 583	136 129
-Petits Matériels et outillages	96 102	19 923
- Matériels et équipements	610	-
<b>Total</b>	<b>5 043 096</b>	<b>5 585 710</b>

La société a procédé durant la campagne 2023/2024 à la constatation d'une provision pour dépréciation du stock non mouvementé depuis plus de 5 années.

## **2-2- Clients et comptes rattachés**

Le solde de cette rubrique présente une valeur nette de 509 073 dinars au 31 août 2024, contre 920 624 dinars au titre de la campagne précédente, soit une diminution de 411 551 dinars. Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	31/08/2024 en DT	31/08/2023 en DT
- Clients ordinaires	509 073	920 624
- Clients douteux	66 692	66 692
<b>Total Brut</b>	<b>575 765</b>	<b>987 316</b>
- Provisions	-66 692	-66 692
<b>Total Net</b>	<b>509 073</b>	<b>920 624</b>



### **2-3- Autres actifs courants**

Cette rubrique présente un solde net de 1 516 626 dinars au 31/08/2024 contre 1 440 518 dinars au 31/08/2023, soit une hausse de 76 108 dinars. Les autres actifs courants se détaillent ainsi :

Désignation	31/08/2024 en DT	31/08/2023 en DT
- Fournisseurs avances	124 247	332 796
- Avances et acomptes au personnel	221 792	191 652
- Report d'impôt	325 283	-
- Débiteurs divers douteux	2 726	2 726
- Produits à recevoir	58 100	131 340
- Charges constatées d'avance	786 673	786 218
- Assurance groupe STAR	5 776	3 758
- Dépôts et cautionnements versés	12 000	12 000
<b>Total Brut</b>	<b>1 536 597</b>	<b>1 460 489</b>
- Provision (1)	-19 971	-19 971
<b>Total Net</b>	<b>1 516 626</b>	<b>1 440 518</b>

(1) Les provisions pour dépréciation des autres actifs courants sont constituées en application de la convention de prudence. Ces provisions se détaillent, comme suit :

Désignation	31/08/2024 en DT	31/08/2023 en DT
- Provision pour dépréciation des avances accordées au personnel	6 545	6 545
- Provision pour dépréciation des débiteurs divers	2 726	2 726
- Provision pour dépréciation des comptes non mouvementés	10 700	10 700
<b>Total</b>	<b>19 971</b>	<b>19 971</b>

### **2-4- Les liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 31/08/2024, un montant de 5 744 196 dinars contre 1 291 116 dinars fin de la campagne précédente. Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	31/08/2024 en DT	31/08/2023 en DT
- Compte bancaire TSB	2 439 958	605 175
- Compte bancaire BT	2 132 947	560 146
- Compte bancaire BNA	178 244	4 287
- Compte bancaire STB	898 058	43 400
- Compte bancaire STB FS	64 234	61 583
- Caisse	29 495	16 524
- Chèques à encaisser	1 260	-
<b>Total</b>	<b>5 744 196</b>	<b>1 291 116</b>

## NOTES RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

### 3- LES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation présentent un solde au 31 août 2024, de 32 363 402 dinars, contre 27 086 826 dinars au 31 août 2023, soit une augmentation de 5 276 576 dinars. Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	31/08/2024 en DT	31/08/2023 en DT
- Capital social	18 835 254	18 835 254
- Réserves légales	1 391 926	1 046 415
- Subventions d'investissement	66 433	132 345
- Résultats reportés	6 093 826	4 964 858
- Fonds social	-	162 594
- Résultat de l'exercice	5 975 963	1 945 360
<b>Total</b>	<b>32 363 402</b>	<b>27 086 826</b>

#### Tableau de variation des capitaux propres au 31/08/2024

Désignation	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux (subvention d'investi.)	Résultats reportés	Fonds social	Résultat de la période	Total
<b>Soldes au 31/08/2023</b>	<b>18 835 254</b>	<b>1 046 415</b>	<b>132 345</b>	<b>4 964 858</b>	<b>162 594</b>	<b>1 945 360</b>	<b>27 086 826</b>
Affectation du résultat (*)	-	345 511	-	1 128 968	-	-1 474 479	-
Reclassement fonds social (**)	-	-	-	-	-162 594	-	-162 594
Distribution de dividendes (*)	-	-	-	-	-	-470 881	-470 881
Résorption subvention d'investissement	-	-	-65 912	-	-	-	-65 912
Résultat de la période	-	-	-	-	-	5 975 963	5 975 963
<b>Soldes au 31/08/2024</b>	<b>18 835 254</b>	<b>1 391 926</b>	<b>66 433</b>	<b>6 093 826</b>	<b>-</b>	<b>5 975 963</b>	<b>32 363 402</b>

(\*) Suivant le procès-verbal de l'AGO décidant l'affectation des résultats du 29/02/2024.

(\*\*) En application de la décision de l'AGO tenue le 29 février 2024, le montant relatif au fonds social qui s'élève à 162 594 dinars a été reclassé de la rubrique réserves pour fonds social dans les capitaux propres vers les autres passifs courants.

#### **4- LES PASSIFS NON COURANTS**

##### **4-1- Emprunts**

Ce poste enregistre les emprunts non courants dont l'échéance dépasse l'année, il présente un solde de 525 000 dinars au 31 août 2024, contre un solde de 787 500 dinars à la fin de la saison précédente. Ce solde se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31/08/2024 en DT</b>	<b>31/08/2023 en DT</b>
- Emprunt BT (1 <sup>ère</sup> tranche)	412 500	618 750
- Emprunt BT (2 <sup>ème</sup> tranche)	112 500	168 750
<b>Total</b>	<b>525 000</b>	<b>787 500</b>

##### **4-2- Les provisions**

Les provisions présentent un total au 31 août 2024 de 936 360 dinars contre 785 720 dinars à la fin de la campagne précédente, soit une augmentation de 150 640 dinars. La variation de ces provisions se présente comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Provision au 31/08/2023</b>	<b>Dotation de l'année</b>	<b>Reprise de l'année</b>	<b>Provision au 31/08/2024</b>
- Provisions pour litiges	37 320	20 693	-	58 013
- Provisions pour risques et charges	748 399	318 225	188 277	878 347
<b>Total</b>	<b>785 720</b>	<b>338 918</b>	<b>188 277</b>	<b>936 360</b>

#### **5- LES PASSIFS COURANTS**

##### **5-1- Fournisseurs et comptes rattachés**

Cette rubrique présente un solde de 1 995 374 dinars au 31 août 2024, contre 1 984 906 dinars à la fin de la saison dernière, soit une augmentation de 10 468 dinars. Ce solde se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31/08/2024 en DT</b>	<b>31/08/2023 en DT</b>
- Fournisseurs achats et prestations de services	1 426 432	1 433 768
- Fournisseurs effets à payer	246 860	323 451
- Fournisseurs factures non parvenues	322 081	227 687
<b>Total</b>	<b>1 995 374</b>	<b>1 984 906</b>

##### **5-2- Autres passifs courants**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/08/2024 à 4 087 039 dinars contre 3 006 615 dinars au 31/08/2023, et se détaille comme suit :

Désignation	31/08/2024 en DT	31/08/2023 en DT
- Avances reçues des clients	335 782	155 782
- Crédits liés au personnel- UGTT	3 390	3 562
- Personnel fond social	168 231	-
- Rémunération due au personnel	27 098	30 246
- Personnel charges à payer (1)	476 781	454 631
- Jetons de présence de la campagne	97 750	97 750
- Etat, impôts et taxes	947 116	232 860
- Organismes sociaux	157 206	216 882
- Actionnaires dividendes à payer	1 838 685	1 779 903
- Dette envers AAAID (salaires DG)	35 000	35 000
<b>Total</b>	<b>4 087 039</b>	<b>3 006 615</b>

(1) Le poste « Personnel charges à payer » se détaille comme suit :

Désignation	31/08/2024 en DT	31/08/2023 en DT
- Congés à payer	206 988	197 107
- Primes à payer	269 794	257 524
<b>Total</b>	<b>476 781</b>	<b>454 631</b>

### **5-3- Concours bancaires et autres passifs financiers**

Le solde de cette rubrique s'élève à 262 500 dinars au 31/08/2024, contre le même solde au 31/08/2023. Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

Désignation	31/08/2024 en DT	31/08/2023 en DT
- Emprunt BT 1 <sup>ère</sup> tranche à moins d'un an	206 250	206 250
- Emprunt BT 2 <sup>ème</sup> tranche à moins d'un an	56 250	56 250
<b>Total</b>	<b>262 500</b>	<b>262 500</b>

## NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

### 6- LES PRODUITS

#### 6-1- Les revenus

Les revenus de la société ont atteint une valeur de 27 260 844 dinars pour la saison 2023/2024, contre 24 385 209 dinars au titre de la campagne précédente, soit une augmentation de 2 875 635 dinars. Au 31 août 2024, les revenus se détaillent comme suit :

Désignation	31/08/2024 En DT	31/08/2023 En DT	Variation DT	Variation %	Note
- Revenus élevage	24 250 122	23 572 900	677 222	3%	6-1-1
- Revenus agronomie	3 005 175	808 650	2 196 525	272%	6-1-2
- Autres ventes	5 546	3 659	1 887	52%	
<b>Total</b>	<b>27 260 844</b>	<b>24 385 209</b>	<b>2 875 635</b>	<b>12%</b>	

##### 6-1-1- Revenus d'élevage

Les revenus de l'activité d'élevage ont atteint au 31 août 2024, une valeur de 24 250 122 dinars, marquant une augmentation par rapport à la saison dernière de 677 222 dinars soit 3 %. Cette variation se présente comme suit :

Désignation	31/08/2024 En DT	31/08/2023 En DT	Variation DT	Variation %
- Vente de lait	22 455 897	21 349 943	1 105 954	5%
- Vente de veaux	1 529 435	1 728 135	-198 700	-11%
- Vente d'agneaux	264 009	493 828	-229 819	-47%
- Autres ventes (laine)	781	994	-214	-21%
<b>Total des ventes animales</b>	<b>24 250 122</b>	<b>23 572 900</b>	<b>677 222</b>	<b>3%</b>

##### 6-1-2- Revenus d'agronomie

Les revenus de l'activité agronomie ont atteint une somme de 3 005 175 dinars au 31/08/2024 marquant ainsi une hausse de 2 196 525 dinars par rapport à la saison dernière soit 272%.

Désignation	31/08/2024 En DT	31/08/2023 En DT	Variation DT	Variation %
- Vente de blé	2 980 695	196 880	2 783 815	1414%
- Vente d'olive	10 500	210 000	-199 500	-95%
- Vente de colza	-	43 308	-43 308	-100%
- Vente produits résiduels	13 980	-	13 980	100%
- Vente betteraves	-	358 462	-358 462	-100%
<b>Total des ventes des cultures</b>	<b>3 005 175</b>	<b>808 650</b>	<b>2 196 525</b>	<b>272%</b>

## 6-2- Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation présentent un solde de 243 216 dinars au 31 août 2024 contre un solde de 248 310 dinars au 31 août 2023, accusant ainsi une baisse de 5 094 dinars.

Désignation	31/08/2024 En DT	31/08/2023 En DT	Variation DT	Variation %
- Remboursements assurance	142 303	118 688	23 615	20%
- Quote part des subventions d'investissement	65 912	97 287	-31 375	-32%
- Dégrèvement gasoil	35 000	32 335	2 665	8%
<b>Total</b>	<b>243 216</b>	<b>248 310</b>	<b>-5 094</b>	<b>-2%</b>

## 6-3- Production immobilisée

La production immobilisée a atteint jusqu'à la fin du mois d'août 2024, une valeur de 4 107 549 dinars et a connu ainsi une augmentation de 305 936 dinars par rapport à la saison dernière, soit 8 %.

Désignation	31/08/2024 En DT	31/08/2023 En DT	Variation DT	Variation %
- Renouvellement du troupeau	4 107 549	3 801 613	305 936	8%
<b>Total</b>	<b>4 107 549</b>	<b>3 801 613</b>	<b>305 936</b>	<b>8%</b>

## 7- LES CHARGES

### 7-1- Les achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés ont atteint une valeur de 14 239 648 dinars, ce qui représente une augmentation nette par rapport à l'année dernière de 344 668 dinars soit 2%.

Désignation	31/08/2024 En DT	31/08/2023 En DT	Variation DT	Variation %
- Matières premières et nourriture animale	9 333 685	11 053 173	-1 719 488	-16%
- Semences animales	130 457	143 055	-12 598	-9%
- Produits vétérinaires	250 406	296 331	-45 925	-15%
- Produits sanitaires	198 217	231 651	-33 434	-14%
- Engrais chimiques	735 808	806 057	-70 249	-9%
- Achat de pesticide	395 674	516 643	-120 969	-23%
- Carburant et lubrifiant	1 095 658	925 105	170 553	18%
- Pièces de rechange et quincaillerie	1 479 879	942 680	537 199	57%
- Semence végétale	486 901	794 160	-307 259	-39%
- Matière d'emballage	208 064	139 419	68 645	49%
- Matériaux de construction	408 751	578 038	-169 287	-29%
- Achats divers	109 803	209 357	-99 554	-48%
- Transfert des charges	-894 797	-703 397	-191 400	27%
<b>Total des achats</b>	<b>13 938 507</b>	<b>15 932 272</b>	<b>-1 993 765</b>	<b>-13%</b>
- Variation du stock des achats	301 141	-2 037 292	2 338 433	-115%
<b>Total des achats consommés</b>	<b>14 239 648</b>	<b>13 894 980</b>	<b>344 668</b>	<b>2%</b>

## **7-2- Les charges de personnel**

Les charges de personnel totalisent un montant de 5 848 095 dinars au titre de la campagne 2023/2024, présentant ainsi une hausse de 126 418 dinars par rapport à la campagne précédente.

Désignation	31/08/2024 En DT	31/08/2023 En DT	Variation DT	Variation %
- Salaires	5 313 766	5 210 992	102 774	2%
- Charges sociales	702 315	689 997	12 318	2%
- Transfert de charges	-176 084	-186 000	9 916	-5%
- Habillement de travail	8 097	6 687	1 410	21%
<b>Total</b>	<b>5 848 095</b>	<b>5 721 677</b>	<b>126 418</b>	<b>2%</b>

## **7-3- Dotations aux amortissements et aux provisions**

Cette rubrique totalise un solde de 3 914 055 dinars au 31 août 2024, contre un solde de 3 799 835 dinars au 31 août 2023, soit une augmentation de 114 220 dinars, se détaillant comme suit :

Désignation	31/08/2024 En DT	31/08/2023 En DT	Variation DT	Variation %
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>3 409 546</b>	<b>3 342 122</b>	<b>67 424</b>	<b>2%</b>
- Amortissements Cheptel Bovin	1 742 135	1 594 526	147 609	9%
- Amortissements Cheptel Ovin	48 523	58 531	-10 008	-17%
- Autres amortissements	1 618 888	1 689 065	-70 177	-4%
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>504 510</b>	<b>457 713</b>	<b>46 797</b>	<b>10%</b>
<b>Total</b>	<b>3 914 055</b>	<b>3 799 835</b>	<b>114 220</b>	<b>3%</b>

## **7-4- Les autres charges d'exploitation**

Cette rubrique totalise un montant qui s'élève à 3 057 804 dinars contre un montant de 2 936 086 dinars fin la campagne précédente soit une augmentation de 121 718 dinars qui est détaillée comme suit :

Désignation	31/08/2024 En DT	31/08/2023 En DT	Variation DT	Variation %
- Location des terrains et des locaux	950 425	950 425	-	-
- Location du matériel agricole	12 376	54 674	-42 298	-77%
- Entretien du matériel	118 351	183 421	-65 070	-35%
- Électricité	418 665	421 171	-2 506	-1%
- Eau potable	60 585	51 180	9 405	18%
- Eau d'irrigation (1)	177 366	199 336	-21 970	-11%
- Honoraires et commissions	87 038	77 200	9 837	13%
- Assurances	253 287	265 241	-11 954	-5%
- Frais de déplacement	1 474	1 943	-470	-24%
- Frais postaux & télécommunication	10 573	10 436	137	1%
- Services bancaires	9 158	7 410	1 748	24%
- Autres services (2)	667 820	503 228	164 592	33%
- Impôts et taxes (3)	294 430	214 359	80 071	37%
- Transfert de charges	-3 744	-3 939	195	-5%
<b>Total</b>	<b>3 057 804</b>	<b>2 936 086</b>	<b>121 718</b>	<b>4%</b>

(1) La charge a été comptabilisée sur la base d'une estimation de la consommation d'eau d'irrigation, en l'absence d'une facturation du groupement des eaux.

(2) Les autres services sont composés essentiellement des éléments suivants :

Désignation	31/08/2024 En DT	31/08/2023 En DT	Variation DT	Variation %
- Achats études et prestations de services	278 761	149 207	129 554	87%
- Achats études et prestations - Investissements	73 604	-	73 604	100%
- Achats gaz	8 687	3 486	5 201	149%
- Autres services extérieurs	9 514	17 690	-8 176	-46%
- Publicité et propagande	1 477	1 848	-372	-20%
- Transports/achats-ventes	103 861	152 700	-48 839	-32%
- Missions et réceptions	42 323	24 712	17 611	71%
- Jeton de présence	107 375	105 625	1 750	2%
- Subventions et dons	42 220	47 959	-5 740	-12%
<b>Total</b>	<b>667 820</b>	<b>503 228</b>	<b>164 592</b>	<b>33%</b>

(3) Les impôts et taxes sont composés essentiellement des éléments suivants :

Désignation	31/08/2024 En DT	31/08/2023 En DT	Variation DT	Variation %
- TFP	105 661	103 807	1 854	2%
- Taxe de solidarité et taxe statistique	38 661	2 526	36 135	1430%
- FOPROLOS	52 831	51 904	927	2%
- Autres impôts et taxes	97 277	56 122	41 155	73%
<b>Total</b>	<b>294 430</b>	<b>214 359</b>	<b>80 071</b>	<b>37%</b>

## **8- LES GAINS ET PERTES ORDINAIRES**

### **8-1- Charges financières nettes**

Les charges financières nettes s'élèvent à 190 933 dinars à la fin de la campagne 2023/2024, réalisant ainsi une augmentation par rapport à l'exercice précédent de 51 836 dinars. Ces charges sont composées essentiellement des intérêts sur crédits bancaires.

Désignation	31/08/2024 En DT	31/08/2023 En DT	Variation DT	Variation %
- Intérêts sur crédit de campagne TSB	75 348	-	75 348	100%
- Intérêts sur crédit BT (1 <sup>ère</sup> tranche)	90 844	109 820	-18 976	-17%
- Intérêts sur crédit BT (2 <sup>ème</sup> tranche)	24 776	29 951	-5 175	-17%
- Intérêts de retard	-	25	-25	-100%
- Produits financiers	-35	-698	663	-95%
<b>Total</b>	<b>190 933</b>	<b>139 097</b>	<b>51 836</b>	<b>37%</b>

### **8-2- Autres gains ordinaires**

Les autres gains ordinaires présentent un solde de 1 063 091 dinars à la fin de la campagne 2023/2024, contre 662 327 dinars à la fin de la campagne précédente, réalisant ainsi une augmentation de 400 764 dinars, soit 61 % par rapport à la saison dernière.

Ce poste enregistre essentiellement les gains constatés lors de la sortie de troupeaux (ventes) et se détaille comme suit :



Désignation	31/08/2024 En DT	31/08/2023 En DT	Variation DT	Variation %
- Plus-values sur cession de troupeaux	431 084	300 671	130 413	43%
- Reprise sur provisions	584 086	229 604	354 482	154%
- Produits divers d'exploitation	47 921	132 052	-84 131	-64%
<b>Total</b>	<b>1 063 091</b>	<b>662 327</b>	<b>400 764</b>	<b>61%</b>

### **8-3- Autres pertes ordinaires**

Les autres pertes ordinaires présentent un solde de 906 605 dinars à la fin de la campagne 2023/2024, contre 888 099 dinars à la fin de la campagne précédente, réalisant ainsi une augmentation de 18 506 dinars, soit 2 % par rapport à la saison dernière.

Ce poste enregistre essentiellement les pertes constatées lors de la sortie des vaches (ventes / mortalités) et se détaille comme suit :

Désignation	31/08/2024 En DT	31/08/2023 En DT	Variation DT	Variation %
- Pertes sur sorties de Bovins	881 323	836 624	44 699	5%
- Pertes sur sorties d'Ovins	25 115	19 813	5 302	27%
- Pertes sur litiges et jugements	167	1 662	-1 495	-90%
- Pertes liées à une modification comptable	-	30 000	-30 000	-100%
<b>Total</b>	<b>906 605</b>	<b>888 099</b>	<b>18 506</b>	<b>2%</b>

### **8-4- Impôt sur les bénéfices**

Cette rubrique englobe l'impôt sur les sociétés ainsi que la contribution sociale de solidarité tels que prévu par la réglementation fiscale en vigueur, et dont le montant s'élève à 903 303 dinars pour la campagne 2023/2024 contre un montant qui s'élève à 367 784 dinars pour la campagne 2022/2023 et qui se détaillent comme suit :

Désignation	31/08/2024 En DT	31/08/2023 En DT	Variation DT	Variation %
- Impôt sur les sociétés	694 849	282 911	411 938	146%
- Contribution sociale de solidarité	208 454	84 873	123 581	146%
<b>Total</b>	<b>903 303</b>	<b>367 784</b>	<b>535 519</b>	<b>146%</b>

(Voir annexe n° 2).

## **9- NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

### **9-1- Engagements donnés par la société**

#### **BANQUE DE TUNISIE**

Un nantissement de 1<sup>er</sup> rang sur deux salles de traite et un tank de refroidissement de lait ainsi qu'un nantissement sur le cheptel bovin soit 764 vaches et 105 génisses.

#### **SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE**

- Un nantissement sur l'usine de concentré et certains équipements en contrepartie de facilités de caisse pour un montant total de 150 000 dinars.

- Des garanties au titre d'une ligne d'escompte commercial pour un montant de 500 000 dinars auprès de la banque.

#### **9-2- Engagements reçus par la société**

La société n'a reçu aucun engagement.

#### **10- NOTE SUR LES PARTIES LIEES**

- Au cours de la campagne 2023/2024, la société a contracté auprès de la « TSB » un crédit saisonnier pour un montant de 700 000 dinars rémunéré au taux TMM+2.5%. En contrepartie, la société s'engage à virer à la « TSB » les recettes provenant de la campagne agricole 2023/2024. Au 31/08/2024, la charge d'intérêt relative audit crédit s'élève à 75 349 dinars.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence. L'estimation de la charge des jetons de présence comptabilisée, pour la campagne 2023/2024, s'élève à 8 500 dinars nets par administrateur.
- Une indemnité brute mensuelle de 875 dinars est allouée au Président du Conseil d'Administration de la société, sur décision du conseil d'administration du 16 octobre 2018. La charge totale comptabilisée au 31 août 2024 s'élève à 9 625 dinars.
- La rémunération brute (salaires, primes et avantages) accordée au Directeur Général pour la campagne 2023/2024 s'élève à 202 737 dinars.
- La rémunération brute (salaires, primes et avantages) accordée au Directeur Général Adjoint pour la campagne 2023/2024 s'élève à 95 312 dinars.

#### **11- NOTE SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE**

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration.

D'autre part, aucun évènement pouvant affecter la continuité d'exploitation de la société n'est à signaler.

**ANNEXE N°1 :**

**TABLEAU D'AMORTISSEMENT DETAILLE DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31/08/2024**

Désignation	Valeur brute au 31/08/2023	Acquisition 2023/2024	Sortie 2023/2024	Mise en rebut 2023/2024	Valeur brute au 31/08/2024	Amortissements					VCN au 31/08/2024
						Cumulés au 31/08/2023 en DT	Reclassement 2023/2024	Dotations 2023/2024 en DT	Reprises sur amortissements 2023/2024	Cumulés au 31/08/2024 en DT	
- Installations générales	3 143 981	54 359	-	-	3 198 340	-2 589 837	-	-133 480	-	-2 723 317	475 022
- Constructions sur sol d'autrui	10 937 369	1 098 999	-	-	12 036 368	-5 379 855	-	-511 553	-	-5 891 408	6 144 960
- Matériel agricole	11 188 610	151 671	-	-	11 340 281	-9 076 883	-	-759 857	-	-9 836 740	1 503 541
- Matériel d'irrigation	2 297 311	53 160	-	-	2 350 471	-1 975 259	-	-100 609	-	-2 075 868	274 602
- Matériel de transport	1 301 285	27 906	-	-	1 329 191	-1 061 860	-	-88 485	-	-1 150 345	178 846
- Matériel informatique	56 717	4 735	-	4 702	56 750	-51 388	-	-4 173	-4 702	-50 859	5 890
- Equipement de bureau	101 913	14 313	-	-	116 226	-93 066	-	-4 627	-	-97 693	18 534
- Matériel usine	219 098	6 999	-	-	226 097	-176 929	-	-15 508	-	-192 437	33 661
- Plantations	6 850	-	-	-	6 850	-6 850	-	-	-	-6 850	-
- Oliviers	18 110	-	-	-	18 110	-18 110	-	-	-	-18 110	-
<b>Total</b>	<b>29 271 244</b>	<b>1 412 142</b>	<b>-</b>	<b>4 702</b>	<b>30 678 684</b>	<b>-20 430 036</b>	<b>-</b>	<b>-1 618 293</b>	<b>-4 702</b>	<b>-22 043 627</b>	<b>8 635 057</b>

**ANNEXE N°2 :**

**TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE ARRETE**  
**AU 31/08/2024**

Eléments	Montant
<b>Résultat comptable avant impôt et contribution :</b>	<b>6 879 266</b>
<b>I. Réintégrations :</b>	
<b>1. Charges non déductibles</b>	
Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale sup à 9 cv ne faisant pas l'objet de l'exploitation	34 942
Cadeaux et frais de réception	22 323
Dons et subventions	42 220
Transactions, amendes, confiscations et pénalités non déductibles	34 894
Autres charges diverses	14 251
Autres pertes ordinaires	167
<b>2. Amortissements</b>	
Amortissements non déductibles relatifs aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale sup à 9 cv ne faisant pas l'objet d'exploitation	-
Amortissement ayant dépassé la limite autorisée par la législation en vigueur	-
<b>3. Provisions</b>	
Provisions non déductibles	504 510
Provisions pour créances douteuses	-
<b>TOTAL REINTEGRATIONS</b>	<b>653 306</b>
<b>TOTAL DEDUCTIONS</b>	<b>584 086</b>
Reprise sur provision	584 086
<b>Résultat fiscal après déduction des provisions et avant déduction des déficits et des Amortissements</b>	<b>6 948 486</b>
<b>DEDUCTIONS DES AMORTISSEMENTS DIFFERES ET DEFICITS REPORTEES</b>	
1. Réintégration des amortissements de l'exercice	3 409 546
2. Déduction des déficits reportés	-
3. Déduction des amortissements de l'exercice	-3 409 546
4. Déduction des amortissements différés en périodes déficitaires	-
<b>Résultat fiscal après déduction des déficits et amortissements (B)</b>	<b>6 948 486</b>
<b>DEDUCTION DES BENEFICES OU REVENUS EXCEPTIONNELS NON IMPOSABLES</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT FISCAL AVANT DEDUCTION DES BENEFICES PROVENANT DE L'EXPLOITATION</b>	<b>6 948 486</b>
<b>BENEFICE FISCAL APRES DEDUCTION DES BENEFICES AU TITRE DE L'EXPLOITATION</b>	<b>6 948 486</b>
<b>Résultat Imposable (B)</b>	<b>6 948 486</b>
<b>IS du (10%)</b>	<b>694 849</b>
<b>Contribution sociale de solidarité (3%)</b>	<b>208 455</b>

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2024**

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA  
SOCIETE MARJA DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE  
ET DE L'AGRICULTURE « SMADEA »**

**BP N° 117 Bou Salem 8170 Jendouba**

**I. Rapport sur l'audit des États financiers**

**1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 février 2024, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société MARJA du Développement de l'Élevage et de l'Agriculture « SMADEA », qui comprennent le bilan arrêté au 31 août 2024, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **32 363 402 dinars**, y compris un résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **5 975 963 dinars**.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 août 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

**2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **3. Paragraphes d'observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention, sur la base des éléments qui nous ont été communiqués par la direction de la société, sur les points suivants :

#### ***a) Situation sanitaire du troupeau bovin :***

Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n°5 relative aux faits marquants de l'exercice :

- Le troupeau bovin présent au 31 août 2024 dans la ferme Marja 1, qui s'élève à 2 064 têtes, est indemne de tuberculose.
- L'effectif des velles et des génisses présentes au 31 août 2024 dans la ferme Marja 2 s'élève à 165 têtes, est indemne de tuberculose.
- Le troupeau bovin présent au 31 août 2024 dans la ferme Marja 3, qui s'élève à 1 752 têtes, est indemne de tuberculose.

Dans ce cadre, le taux de mortalité à la naissance et le taux de mortalité des vaches sont passés de 1.73% et 2.83% pour la campagne 2022/2023 à, respectivement, 1.54% et 3.57% pour la campagne 2023/2024.

#### ***b) Situation sanitaire du troupeau ovin :***

Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n°5 relative aux faits marquants de l'exercice, le taux de mortalité de l'effectif des jeunes et le taux de mortalité des brebis sont passés de 14.05% et 6.09% pour la campagne 2022/2023 à, respectivement, 27.64% et 12.11% pour la campagne 2023/2024.

#### ***c) Remboursement sur la vente du troupeau bovin infecté :***

Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n°5 relative aux faits marquants de l'exercice, la société a déposé un dossier pour bénéficier du remboursement de la perte relative à la vente du troupeau bovin de la ferme Marja 3 antérieurement infecté par la tuberculose (vaches vendues durant 2014, 2015, 2016 et 2017) et dont le nombre est de 577 têtes d'une valeur totale de 744 215 dinars.

La société a bénéficié, en date du 10 janvier 2019 d'une indemnisation qui s'élève à 193 979 dinars et d'une indemnisation complémentaire de 15 958 dinars en date du 31 août 2019, soit un total de 209 937 dinars au titre de 181 vaches (année de sortie 2017).

La société a bénéficié d'une indemnisation qui s'élève à 182 881 dinars au titre de 132 vaches (année de sortie 2014).

Toutefois, la société est dans l'attente de remboursement relatif aux 264 vaches restantes pour un montant total de 351 397 dinars.

#### ***d) Contrôle fiscal en cours :***

Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n°6 relative au contrôle fiscal en cours, la société a fait l'objet d'une vérification fiscale préliminaire au titre des années 2019, 2020, 2021 et 2022 au titre de la taxe sur les collectivités locales. La notification des résultats de la vérification adressée à la société porte sur un redressement de 78 694 dinars, soit 44 360 dinars en principal et 34 334 dinars en pénalités de retard. La société s'est inscrite dans l'amnistie fiscale de l'année 2024 afin de bénéficier de

l'abattement des pénalités de retard et elle s'est engagée à payer le principal suivant un échéancier conclu avec la recette des finances.

En parallèle, la société a contesté le montant de la taxation, a porté recours en justice et a engagé un avocat spécialiste en matière de contentieux fiscal pour le suivi du dossier jusqu'à la prononciation d'un jugement définitif.

#### **4. Rapport du Conseil d'Administration**

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### **6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **1. Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne support de l'établissement des États financiers.

### **2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous avons conclu que la société n'assure pas la tenue des comptes en valeurs mobilières conformément à la réglementation en vigueur.

### **3. Autres obligations légales et réglementaires**

En application des dispositions de l'article 270 du Code des Sociétés Commerciales, nous signalons à l'Assemblée Générale qu'au cours de l'accomplissement de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons relevé l'existence d'irrégularité en ce qui concerne l'application des dispositions de l'article 22 de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

**Tunis, le 2 janvier 2025**

**Cabinet CAA**

**Amjad ALOULOU**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2024**

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA  
SOCIETE MARJA DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE  
ET DE L'AGRICULTURE « SMADEA »**

**BP N° 117 Bou Salem 8170 Jendouba**

En application des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons, ci-dessous, sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations au vue de leur approbation.

**A- Conventions et opérations nouvellement réalisées**

Au cours de la campagne 2023/2024, la société a contracté auprès de la « TSB » un crédit saisonnier pour un montant de 700 000 dinars rémunéré au taux TMM+2.5%. En contrepartie, la société s'engage à virer à la « TSB » les recettes provenant de la campagne agricole 2023/2024. Au 31/08/2024, la charge d'intérêt relative audit crédit s'élève à 75 349 dinars.

**B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

- 1-** Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence. L'estimation de la charge des jetons de présence comptabilisée, pour la campagne 2023/2024, s'élève à 8 500 dinars nets par administrateur.
- 2-** Une indemnité mensuelle est allouée au Président du Conseil d'Administration de la société. Cette indemnité a été fixée à 875 dinars à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018, sur décision du conseil d'administration du 16 octobre 2018. La charge totale comptabilisée au 31 août 2024 s'élève à 9 625 dinars, correspondant à la rémunération de la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 08 août 2024. Il est à noter que le Président du Conseil d'administration a été nommé par le Conseil d'administration réuni en date du 5 décembre 2022.

3- La rémunération (salaires, primes et avantages) du Directeur Général au cours de la campagne 2023/2024, s'élève à 202 737 dinars, et se détaille comme suit (en dinars) :

Libellé	Directeur Général	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/08/2024
Salaires	123 389	35 000 (*)
Primes	36 723	-
Avantages en nature	42 625	-
<b>Total</b>	<b>202 737</b>	<b>35 000</b>

(\*) : Le montant des rémunérations du Directeur Général doit être viré au « Comité Arabe d'Investissement et de Développement Agricole » qui se charge de le payer, et ce, en vertu de la résolution du conseil d'administration réuni en date du 21 mai 2009.

Le Conseil d'Administration, dans sa réunion du 25 février 2021, a décidé d'augmenter la contribution de la société dans le salaire du Directeur Général de 4 000 dinars à 7 000 dinars à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2021.

En ce qui concerne la prime d'encouragement et les avantages en nature, ils sont payés directement par la « SMADEA » au Directeur Général.

4- La rémunération (salaires, primes et avantages) du Directeur Général Adjoint au cours de la campagne 2023/2024, s'élève à 95 312 dinars, et se détaille comme suit (en dinars) :

Libellé	Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/08/2024
Salaires	51 298	-
Primes	22 224	-
Avantages en nature	21 790	-
<b>Total</b>	<b>95 312</b>	<b>-</b>

La rémunération nette du Directeur Général Adjoint a été décidée par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 24 janvier 2020 et fixée à 2 600 dinars nets par mois.

Par ailleurs, nous n'avons été avisés d'aucune autre convention entrant dans le champ d'application desdits articles. De même, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 2 janvier 2025

Cabinet CAA

Amjad ALOULOU